

SAILLY

J'y Vis

JOURNAL D'INFORMATION COMMUNAL

N°69

Février 2024



Vie Municipale p. 3

Activités et événements p. 5

Vie associative p. 7

Retour Vie locale p. 8

RESSOURCES HUMAINES

Du changement dans les services municipaux



www.sailly.info



Ville de Saily sur la Lys

Mairie : 03 21 27 64 05

DU CHANGEMENT À LA MAIRIE

L'année 2023 a été marquée par la mise en service du Château, qui est désormais opérationnel, et a déjà accueilli plusieurs manifestations municipales. L'année 2024 verra l'ouverture, dès la rentrée de septembre, du nouveau groupe scolaire "Terre de Lys", qui accueillera les deux écoles, élémentaire et maternelle, les locaux périscolaires et la restauration scolaire.

Tous les services ont été ou seront impactés, à différents niveaux, par ces deux importants nouveaux bâtiments municipaux :

- Pour le **service Enfance-jeunesse**, l'entrée dans les nouveaux locaux périscolaires constituera sans nul doute une amélioration notable des conditions d'accueil des enfants, et de l'environnement de travail des équipes ;
- Le **service Évènements-culture** dispose désormais d'un lieu d'exception pour organiser de futures manifestations ;
- Les **services techniques**, qui ont été d'une aide précieuse dans l'aménagement du Château et de son parc, auront désormais en charge son entretien, de même que celui du nouveau groupe scolaire ;
- Le **service Restauration-entretien** devra encore s'adapter dès la rentrée 2024 avec la mise en service du nouveau restaurant scolaire ;
- L'**équipe de la mairie et du CCAS** répond quotidiennement aux sollicitations des habitants et assure les nombreuses démarches administratives qu'implique chaque action municipale.

UN DÉPART EN RETRAITE AU 31 DÉCEMBRE 2023

Frédérique Maes, jeune retraitée, a quitté la mairie le 31 décembre dernier après presque cinq années à la Direction des ressources humaines. L'équipe municipale la remercie pour la qualité de son travail au quotidien et lui souhaite de passer une belle et agréable retraite.

DEUX PRISES DE FONCTIONS IMPORTANTES AU 1ER JANVIER 2024

Coraline Lebrun a pris la tête du service Enfance-jeunesse, à la suite de **Joyce Lefebvre** qui est désormais Directrice des Ressources humaines. Toutes deux sauront relever les défis qui les attendent. La municipalité leur souhaite plein épanouissement dans leurs nouvelles fonctions.



Frédérique MAES

- Ancienne Directrice des ressources humaines
- Arrivée en mairie en 2019 au poste de DRH
- Départ le 31.12.2023



Joyce LEFEBVRE

- Directrice des ressources humaines
- Arrivée en mairie en 2010 au poste d'animatrice



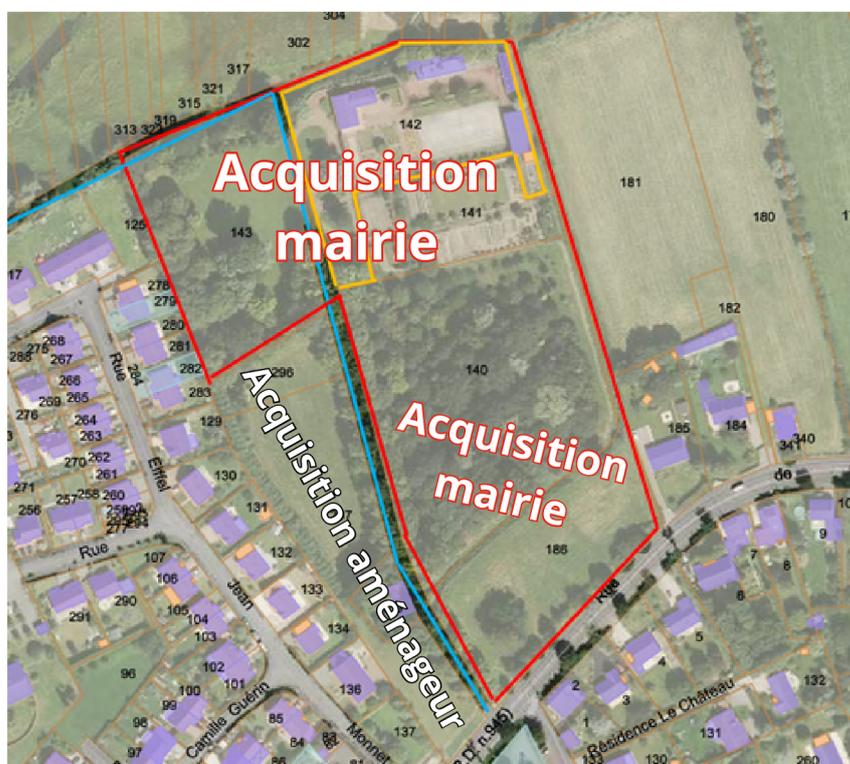
Coraline LEBRUN

- Responsable du service Enfance - Jeunesse
- Arrivée en mairie en 2022 au poste d'assistante du service Évènements - Culture

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 14.12.2023

Une réunion du Conseil municipal s'est tenue le 14 décembre dernier. Après avoir abordé les sujets d'administration générale, les marchés publics et les finances, a été approuvée une convention triennale (2024-2026) avec l'association "**Harmonie Ecole de Musique Sailly-sur-la-Lys**". L'association de football "**Bac Sailly Sports**", quant à elle, bénéficiera d'une subvention exceptionnelle de 5000 € pour les 100 ans du club.

Au niveau de l'urbanisme, les élus ont approuvé la **modification de droit commun du Plan local d'urbanisme** suite à l'enquête publique qui s'est tenue au mois d'octobre 2023 : les documents relatifs à cette modification sont consultables en ligne sur le site Internet de la commune (www.sailly.info - rubriques "Documents" - "Urbanisme") et sur le portail national de l'urbanisme (QR CODE).



La municipalité a ensuite autorisé l'acquisition des parcelles de la **Maison Blanche** (partie droite de l'entrée, jusqu'au fond de la propriété, la partie gauche ayant été vendue par les propriétaires à un aménageur). L'objectif sera de préserver la faune et la flore qui y vivent, c'est une zone naturelle qu'il convient de préserver.



Afin de remettre à niveau le réseau de **vidéosurveillance** de la commune, les élus ont approuvé une convention avec le syndicat mixte "La Fibre numérique 59-62" portant sur l'adhésion à une centrale d'achat.

Enfin, la commune signera une convention avec la Communauté de communes Flandre Lys pour **reconduire l'action fruits/légumes** à destination des élèves des écoles de Sailly-sur-la-Lys. Les objectifs principaux de cette action sont de promouvoir la consommation de fruits et légumes et donner aux enfants l'envie d'en manger, encourager la curiosité alimentaire, susciter chez les parents l'intérêt d'échanger et de réfléchir ensemble à l'importance de l'équilibre alimentaire pour la santé.

L'ensemble des délibérations du Conseil municipal est consultable sur le site Internet www.sailly.info rubriques "Documents" - "Conseils municipaux".

Le prochain Conseil municipal aura lieu le jeudi 22 février 2024 à 20h en salle des mariages.

Plus de 1200 euros pour l'association Oméga

Grâce à la **générosité des aînés saillysiens** qui ont renoncé à leur colis de Noël, la somme de **1232 euros** a été reversée à Oméga, association qui accompagne les personnes en soins palliatifs et qui intervient dans une dizaine d'établissements de santé de la région. Les bénévoles de cette association ont pour objectif d'atténuer la souffrance des grands malades et soutenir leurs proches, d'accompagner avec empathie et humilité. Ils respectent la confidentialité et interviennent à l'hôpital ou à domicile. Accompagner le malade, c'est lui permettre d'échapper à la solitude et de vivre, jusqu'à la fin, dans une relation d'échanges à laquelle tout être humain peut prétendre. L'équipe municipale remercie chaleureusement les aînés saillysiens qui ont fait le choix d'**offrir le montant de leur colis** à cette association.



Cérémonie des vœux

Le Vendredi 5 janvier dernier, sur le thème des Jeux Olympiques, la municipalité a présenté ses vœux à la population lors de la traditionnelle cérémonie. Dans son discours, Monsieur le Maire a fait le point sur les projets de la commune.

LE CŒUR DE VILLAGE

Projet phare de Sailly-sur-la-Lys, le cœur de village disposera d'une **place** de 3000 m² desservant le groupe scolaire, des bâtiments locatifs avec des **commerces** au rez-de-chaussée et des parkings. Plus tard, un bâtiment qui rassemblera la mairie, l'Espace culture et loisirs, le CCAS et la maison des associations rejoindra le cœur de village. Ce projet, c'est aussi un **nouveau quartier** de 15 hectares regroupant 285 logements individuels et collectifs.

LE GROUPE SCOLAIRE

Le groupe scolaire accueillera **dès la rentrée de septembre 2024** les enfants des écoles maternelle et élémentaire. Les locaux périscolaires et la restauration seront également intégrés dans le groupe scolaire. Les bâtiments seront chauffés au moyen de la **géothermie**. Avec ses émissions très faibles de gaz à effet de serre, le choix de cette énergie renouvelable s'inscrit pleinement dans la politique de la commune sur le respect de l'environnement et permettra d'économiser plusieurs dizaines de milliers d'euros. Les bâtiments des deux écoles actuelles seront vendus.

LA MAISON BLANCHE

La commune va faire l'acquisition de plusieurs parcelles du site (partie droite de l'entrée, jusqu'au fond de la propriété) qui pourraient devenir un **lieu à visée éco-pédagogique**, propice à la découverte de notre patrimoine et de la biodiversité, un lieu d'activité et de sensibilisation au développement durable et à l'agro-écologie au bénéfice des habitants, des écoliers et des touristes de

passage. Un constructeur s'est porté acquéreur de l'autre partie (côté gauche), pour y construire **25 logements locatifs** en partie en foyer logement et en béguinage.

ZONE D'ACTIVITÉ MOULIN MADAME

La zone d'activité Moulin Madame (ancienne friche Vallys) est **en cours de conception**. Après la démolition et la dépollution du site par l'Etablissement Public Foncier, la Communauté de communes Flandre Lys, qui a la compétence "Vie économique", commercialise maintenant 16 lots viabilisés pour **accueillir des PME, des artisans ou des activités tertiaires**. La zone sera exemplaire en matière d'environnement. Une **voie douce** permettra de relier la rue de la Lys à la Lys.

SAFILIN

La déconstruction d'une partie des bâtiments du site Safilin avance. L'**église**, conservée et rachetée par la commune, est beaucoup plus visible. La réhabilitation de la friche portera sur plusieurs volets : du développement économique, du tourisme, de la culture, des commerces et du logement. Une **ouverture sur la Lys** est également prévue.

UNEAL

La commune ne souhaitant pas voir l'installation d'une entreprise de traitement de déchets en plein village, a décidé de préempter et d'acheter cette 3ème friche, puis de la revendre à l'Etablissement Public Foncier (EPF) pour la dépollution. Cette friche sera ensuite réhabilitée pour de **l'habitat**.

La ville recrute pour les ALSH d'été

Le service Enfance-Jeunesse de la commune de Sailly-sur-la-Lys recherche des **animateurs** pour les accueils de loisirs (3-17 ans) **des mois de juillet et août 2024**. Les candidatures sont à adresser en mairie **avant le 4 mars 2024**, à l'attention de Monsieur le Maire, avec la référence "ALSH été 2024".

Point sur les inondations

En ce début d'année 2024, notre département a de nouveau été touché par les inondations. La commune de Sailly-sur-la-Lys, quant à elle, a été épargnée : même si la rivière de la Lys est sortie de son lit, elle n'est pas arrivée jusqu'aux habitations. Suite aux inondations des années précédentes, la municipalité, le Département, Noreade et l'USAN ont mis en place un **plan de gestion des fossés**, qui a permis aujourd'hui de maîtriser les dégâts potentiels sur notre territoire.

La Protection civile du Pas-de-Calais et l'association des Maires et Présidents d'intercommunalité du Pas-de-Calais (AMF62), ont lancé une **opération de solidarité pour venir en aide aux sinistrés**. Celle-ci repose sur deux piliers :

- Mise en place d'un numéro de téléphone (03.74.20.03.07) et d'une adresse mail (soutien-populations@pas-de-calais.protection-civile.org) permettant aux sinistrés ayant besoin d'aide et aux bénévoles de se signaler.
- Le lancement d'un appel aux dons par la Protection Civile du 62 pour permettre d'aider à financer leurs actions, matériel de nettoyage, etc.

La question des habitants



QUEL SERA LE NOM DU GROUPE SCOLAIRE ?

Le nouveau groupe scolaire portera le nom de "**Groupe Scolaire Terre de Lys**". Il accueillera l'école maternelle "Jacques Prévert" et l'école élémentaire "George Sand". Les deux écoles conserveront leurs noms.

Activités et événements

Atelier famille Robotique

Le **mercredi 28 février** de 14h à 16h à l'Espace culture et loisirs (salle du 1er étage), les enfants à partir de 6 ans accompagnés de leur parent sont invités à participer à un atelier de **créations de robots**. Inscriptions par mail à famillesenior@sailly.info

Atelier numérique

Sur le même thème, Sonia et David, les conseillers numériques de la communauté de communes Flandre Lys, animeront un atelier de découverte où adultes et enfants pourront **manipuler des robots**. Le rendez-vous est donné le **mercredi 21 février** de 14h30 à 16h30 à l'Espace culture et loisirs (bibliothèque). Les enfants de moins de 6 ans devront être accompagnés d'un adulte. Inscriptions auprès de David THIBAUT au 06.19.51.84.68.



Concert de Poche



Dans la dynamique des Jeux Olympiques, le répertoire des Concerts de poche 2024 met en avant les cultures du monde. Le **dimanche 11 février** à 17h à la salle des fêtes de Laventie est proposé un concert de Sandrine Tilly, flûtiste et de Jean-Sébastien Borsarello, marimbiste. La communauté de Communes Flandre Lys a de nouveau proposé cette année un atelier chorale aux habitants du territoire. **Ces choristes participeront à la première partie du concert.** Gratuit pour les choristes et 3 € pour les accompagnateurs (dans la limite de 2 accompagnateurs par choriste), 10 € (tarif plein) et 6 € (tarif réduit)



Le Repair Café recherche des bénévoles



Le Repair Café de Sailly-sur-la-Lys recherche des bénévoles (**électriciens et électroniciens**) pour aider ou conseiller la Team bénévole. Jean-Luc se tient à la disposition des saillysiens par mail à repair-cafe.mptsailly@orange.fr

Dates des prochains ateliers :

- 7 février
- 6 mars
- 3 avril
- 15 mai
- 5 juin
- 4 septembre
- 2 octobre
- 6 novembre
- 4 décembre

Pour toutes réservations d'un créneau, envoyez un mail à repair-cafe.mptsailly@orange.fr en expliquant le problème rencontré avec le matériel concerné.

À la découverte de la grâce du Japon !



Dans le cadre du Printemps des Poètes 2024, l'association "Chemins Inattendus" et la communauté de communes Flandre Lys vous proposent dans les bibliothèques du réseau "L'Esperluette" le mois du Japon. À cette occasion, est organisé un **concours d'haïkus** (court poème japonais). Les inscriptions sont à déposer à la bibliothèque de Sailly-sur-la-Lys ou dans une bibliothèque du territoire Flandre Lys **jusqu'au 23 février 2024** (règlement disponible à la bibliothèque).

À la bibliothèque de Sailly-sur-la-Lys, sont prévus :

- un **atelier d'écriture d'Haïkus** le **mercredi 31 janvier** de 14h30 à 16h (à partir de 10 ans / classe de CM1) ;
- un **atelier Origami Fleurs** le **mercredi 20 mars** de 14h30 à 16h (à partir de 10 ans).

Inscriptions à la bibliothèque ou par mail à biblio@sailly.info

Une soirée de lancement est prévue le **mardi 30 janvier** à 18h à l'Espace culturel Robert Hossein de Merville où un reportage sur le Japon sera proposé par Christian Defebvre, de l'association "Chemins Inattendus".

Pour clore ces deux mois d'animations sur la grâce et la découverte du Japon, une soirée est programmée le **vendredi 22 mars** à 18h à l'Espace culturel Robert Hossein de Merville. Au programme : spectacle de danse, présentation de l'art du tambour japonais par l'artiste Maya Abouleze, déclamation des 10 meilleurs haïkus et remise des prix.

Toutes les animations sont gratuites !

Retrouvez le programme complet via ce QR CODE.



ALSH d'hiver

Les accueils de loisirs d'hiver sont programmés du **26 février au 8 mars 2024**. Les inscriptions seront à réaliser sur l'Espace famille :

- du **5 au 16 février** pour les saillysiens,
- du 12 au 16 février pour les extérieurs.



Carnaval

En partenariat avec les écoles et les associations de parents d'élèves, la municipalité organise son carnaval le **samedi 10 février** de 15h à 19h à la salle polyvalente ! Le cortège partira vers 15h et se rendra à l'EHPAD, avec les géants Odin, Astrid et Antonia. Retour en salle polyvalente pour un spectacle de magie et diverses animations.



Vie Associative

Une nouvelle association sur la commune

Depuis le 1er janvier, l'association "**Pinceaux et Porcelaine**" propose un atelier de décoration sur porcelaine chaque semaine, le mardi et le jeudi de 9h à 12h. Une journée de découverte est prévue le **samedi 24 février** prochain de 9h à 17h à l'auberge Françoise Dolto. Les saillysiens auront la possibilité de faire un essai. Pour tous renseignements, la Présidente de l'association, Madame Claudine Vittu, est joignable au 06.70.26.99.73.



Soirée du jumelage



L'association de jumelage Sailly-Carnforth organise une soirée le **samedi 16 mars** à 19h30 à l'Auberge Françoise Dolto. Le thème choisi est celui du Carnaval (déguisement non obligatoire), avec un repas flamand : Potjevleesch, frites, salade et tartes au sucre ! La soirée sera animée par Martial. Inscriptions et renseignements auprès de la trésorière de l'association, Madame Wivine Dupont, au 06.89.77.67.18.

PARADE DE NOËL



SAMEDI FAMILLE - DÉCO DE NOËL



SPECTACLE DE NOËL DES ÉCOLES



REMISE DES CADEAUX AUX RÉSIDENTS DE L'EHPAD



CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

